



BUREAU DU COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

REUNION du 23 JANVIER 2019
À 17h00

Présidence: GALLE Philippe

Présents : BASTGEN Patrick, BONNET Philippe, BROSSARD Christophe, GABUT Thierry, TERCIER Pierre

Assistent : CHEVALLIER Martine (Membre du Comité),
DURAND Fabrice (Directeur Administratif),
MICHAU Gilles (Membre du Comité).

Excusé: CHASLE Pierre.

1- INTERVENTION DU PRESIDENT

Philippe GALLE

Le Président informe le Bureau sur les points ci-dessous :

1.1- Informations nationale

1.1.1- Evénements

- la FFF a attribué à la Ligue Centre-Val de Loire et au District l'organisation du Tour Elite U19, tour de qualification pour la phase finale de l'EURO U19 qui se déroulera en Arménie en juin prochain. Les sélections nationales de France, Pologne, Israël et Suisse se rencontreront du 20 au 26 mars 2019 sur trois complexes sportifs d'Indre-et-Loire : Avoine, Ballan-Miré, St Cyr sur Loire. Un Comité d'Organisation Locale sera constitué.

- un match de préparation à la Coupe du monde féminine : France-Uruguay sera organisé au Stade de la Vallée du Cher de Tours le lundi 4 Mars. Les modalités de billetterie seront connues prochainement.

1.1.2- Futsal

- la FFF a attribué à la Ligue Centre-Val de Loire et au District l'organisation de la finale de la Coupe de France futsal. Le site sur l'agglomération tourangelle reste à confirmer.

1.2- Informations régionales

1.2.1- Finances

- un audit financier interne est en cours d'élaboration sur les comptes de la Ligue. Les prévisions à l'issue de l'exercice vont être revues.

- il est demandé aux districts de décaler les versements des subventions Ligue prévus en Janvier pour moitié en mars et pour moitié en mai pour contribuer à améliorer la trésorerie de la Ligue.

Le Bureau donne son accord.

1.2.2- Elections

- la liste menée par Antonio TEXEIRA a été élue à l'Assemblée Générale de la Ligue le 12 janvier dernier. Plusieurs dossiers ont déjà été traités : salariés, flotte des véhicules, car animation. Christophe BROSSARD informe le Bureau de ses nouvelles attributions au sein de la Ligue. Il est l' élu(e) référent sur le Pôle de développement des pratiques (football d'animation, nouvelles pratiques, féminisation, projet de performance fédérale, promotion d'arbitrage, arbitrage) et sur les événements à dimension nationale ou régionale sur le département d'Indre-et-Loire.

1.2.1- Vie des commissions

- les commissions régionales ont été nommées. Une nouvelle commission est créée : celle des présidents de clubs régionaux et nationaux. Deux présidents de clubs tourangeaux seront proposés: Jean-Claude GILET (AZAY-CHEILLE) et Jean-Claude MORIN (OUEST TOURANGEAU).

1.2- Informations départementales

1.2.1- Féminines

- le budget des animations des 7/8/9 juin liées à l'ouverture de la Coupe du monde féminine en France est en cours de construction. Il est projeté de louer un écran géant pour le match d'ouverture France – NIGERIA et d'acquérir des matériels de communication, dont une arche dite publicitaire

2- INTERVENTION DU SECRETAIRE GENERAL

Patrick BASTGEN

Le Secrétaire Général informe le Bureau sur les points ci-dessous :

2.1- Partenariat privé

- une opération Nike à l'attention de tous les clubs affiliés libres sera lancée prochainement. Des bons d'achat auprès des fournisseurs agréments Nike seront attribués gratuitement aux clubs.

2.2- Vie des commissions

- démission de Jean-Paul GOUPY de la Commission départementale de surveillance des opérations électorales. Le Bureau le remercie pour le travail effectué dans l'intérêt du football départemental. Un nouveau président de commission devra être désigné.

- démission de Patrick BASTGEN de la Commission départementale de révision des textes. Le Bureau le remercie pour le travail effectué dans l'intérêt du football départemental. Un nouveau président de commission devra être désigné.

2.3- Vie des clubs

- le club de TOURS ARDENTE a invité le District pour sa Galette le 12 janvier. Le Bureau remercie le club pour son invitation. Compte tenu du délai court d'invitation, aucun élu ne pouvait se rendre disponible.

- le club de ST CHRISTOPHE situé dans le District de la Vienne souhaite utiliser le terrain de Jaulnay pour ses matchs de compétition d'ici la fin de la saison.

Considérant l'avis favorable donné par la Commission départementale des terrains, Le Bureau donne un avis favorable, dans l'attente d'une décision du District de la Vienne.

- les clubs de RIVIERE et ANCHE ont invité le District à une réunion de présentation d'un projet de fusion le 17 janvier.

Philippe BONNET et Fabrice DURAND ont représenté le District à cette occasion.

- le club d'ESVRES a sollicité une visite du District pour des conseils sur sa gestion de trésorerie. Fabrice DURAND et Thierry GABUT se rendront le 31 janvier à Esvres sur Indre.

2.4- Amendes

- le club de CHAMPIGNY s/ VEUDE demande l'exonération pour une amende « absence délégué » sur la F.M.I. Considérant qu'il n'est pas du ressort de l'arbitre de vérifier l'inscription ou non d'un délégué sur la FMI, Considérant qu'il appartient au club d'accueil de désigner un délégué sur la FMI conformément aux dispositions des Règlements Généraux du District,

Le Bureau ne donne pas un avis favorable à cette demande d'exonération.

2.5- Valorisation des bénévoles

- il est proposé pour un montant de 1700 € d'acheter des livres retraçant l'histoire du football tourangeau. Il va paraître prochainement et sera écrit par Antoine BURBAUD.

2.6- Discipline

- le club de JOUE FCT a été reçu le 17 janvier dernier relativement à des potentiels incidents dans le cadre du match U18 Masse : JOUE FCT-LANGEAIS CINQ MARS, et pour rencontrer l'équipe dirigeante du club et de cette équipe dans un cadre plus général.

Le club local a mis en place des moyens de sécurité pour empêcher toute incivilité. Le dossier est clos sur le plan disciplinaire.

2.7- Compétitions

- le club de MARTIZAY, situé dans l'Indre a adressé un courriel daté du 4 janvier pour demander leur participation au championnat U15 à 8 d'Indre-et-Loire 2^{ème} phase.

Considérant qu'il s'agit d'un club limitrophe au département d'Indre-et-Loire,

Considérant que les matchs à domicile se dérouleront sur le terrain de Tournon St Martin, limitrophe à l'Indre-et-Loire,

Considérant l'avis favorable reçu du District de l'Indre,

Le Bureau donne son accord pour la participation de ce club au championnat U15 à 8 2^{ème} phase.

3- INTERVENTION DU TRESORIER GENERAL

Fabrice DURAND, Thierry GABUT

Le Trésorier Général et le Directeur administratif informent le Bureau sur les points ci-dessous :

3.2- Amendes

- le club de LANGEAIS-CINQ MARS n'a pas réglé le relevé club du 4 décembre par prélèvement bancaire.

Le Bureau inflige une amende de 25 € conformément aux tarifs du District. Un échéancier a été accepté. S'il n'est pas respecté, le Bureau procédera aux sanctions sportives et financières liées à une deuxième relance pour impayé, prévues aux tarifs du District.

- le club de TOURS OLYMPIC n'a pas réglé le relevé club du 4 décembre par chèque comme prévu avant le 21 décembre.

Le Bureau inflige une amende de 25 € conformément aux tarifs du District pour impayé 1^{ère} relance. S'il n'est pas respecté, le Bureau procédera aux sanctions sportives et financières liées à une deuxième relance pour impayé, prévues aux tarifs du District.

- le club de LANGEAIS-CINQ MARS n'a pas provisionné son compte suffisamment pour le prélèvement bancaire du 15 janvier lié aux frais d'arbitrage.

Le Bureau inflige une amende de 20 € conformément aux tarifs du District.

4- TOUR DE TABLE

4.1- Terrains

3.2- Commission des Terrains et équipements

- le Bureau est informé de la liste des clubs des championnats D1 et D2 et de leur terrain qui doit être classé en Catégorie 5 minimum.

Le Bureau rappelle les dispositions de l'article 13 du règlement des championnats seniors :

	<u>Noms installations</u>	<u>Classement catégorie installations</u>
<u>Seniors 1^{ère} division</u>		
AMBOISE A.C.	Stade Georges Boulogne	Niveau 4
AVOINE O.C.C. 3	Stade Le Rulon à Cinais	Niveau 5

AZAY-CHEILLE 2	Stade de la Loge 1 à Azay le Rideau	Niveau 5
VAL DE CHER FC	Stade Municipal à Bléré	Niveau 5
BOURGUEIL	Stade Jean Causeret	Niveau 5
CHAMBRAY 2	Stade du Breuil 2	Niveau 5
CHANCEAUX A.S.	Stade Municipal 1	Niveau 5
NOTRE DAME D'OE 2	Stade Georges Romien 1	Niveau 5
ST CYR E.S.2	Stade Guy Drut	Niveau 4
ST PIERRE DES CORPS 2	Stade Camélinat 1	Niveau 5
TOURS PORTUGAIS	Stade du Danemark	Niveau 4 Sye
VILLIERS AU BOUIN	Stade Municipal 1	Niveau 5
<u>Seniors 2^{ème} div.A</u>		
OUEST TOURANGEAU	Stade Les Fontaines à Savonnières	Niveau 5
VAL DE BRENNE F.C.	Stade Municipal à Chancay	Niveau 5
CHANCEAUX A.S.2	Stade Municipal 1	Niveau 5
FONDETTES	Stade Moulin à Vent 1	Niveau 5
LA RICHE 2	Stade du Petit Plessis	Niveau 5sy
METTRAY-LA MEMBROLLE	Stade de la Vallée à Mettray	Niveau 5sy
MONNAIE	Stade Municipal 1	Niveau 5
PAYS DE RACAN	Complexe sportif à Neuvy le Roi	Niveau 5sy
PARCAY-MESLAY	Stade Municipal	Niveau 5
VERETZ-AZAY-LARCAV	Stade Eddy Merckx	Niveau 5
VILLE AUX DAMES 2	Stade Michel Hidalgo	Niveau 5
VILLEDOMER	Stade La Fardellerie	Niveau 5
<u>Seniors 2^{ème} div.B</u>		
BEAUMONT EN VERON	Stade Municipal	Niveau 5
JOUE PORTUGAIS U.S.2	Stade Jules Ferry	Niveau 5
BOUCHARDAIS A.F.	Stade de la Varenne à Cravant les Coteux	Niveau 5
LOCHES	Stade Maréchal Leclerc	Niveau 5
MONTS 2	Stade des Griffonnes 1	Niveau 5 Sye
STE MAURE-MAILLE	Stade Marc Desaché à Ste Maure	Niveau 5
YZEURES-PREUILLY	Stade Municipal à PreUILly sur Claise	Niveau 6
CHAMBOURG-REIGNAC	Stade Municipal 1 à Chambourg	Niveau 5
SAVIGNY EN VERON	Stade Maurice Raffault	Niveau 6
ETOILE VERTE	Stade de Genevray à Sorigny	Niveau 5
VALLEE VERTE	Stade Maurice Besnier à Truyes	Niveau 5
VEIGNE	Stade Georges Deze 1	Niveau 5

Considérant que les clubs de SAVIGNY EN VERON (D2) et YZEURES-PREUILLY (D2) n'évoluent pas sur un terrain classé en Catégorie 5 minimum.

Le Bureau invite ces clubs et leur mairie respective à prendre contact avec la Commission Départementale des Terrains et Equipements pour envisager les aménagements nécessaires et être classé ainsi en Catégorie 5 minimum.

4.2- Football d'animation

Philippe BONNET informe le Bureau que le seul club de CHAMBRAY s'est porté candidat pour l'organisation des phases finales du Festival U13 le samedi 6 avril.

Considérant que le club répond au cahier des charges de la manifestation,

Considérant l'avis favorable donné par la Commission J.T.

Le Bureau donne un avis favorable.

4.3- Divers

- la municipalité de Montlouis organise sa traditionnelle remise des « étoiles du sport » le 1^{er} février.

Le District remercie la municipalité pour cette invitation. Compte tenu l'indisponibilité des membres élus du Bureau, le District s'excuse de son absence.

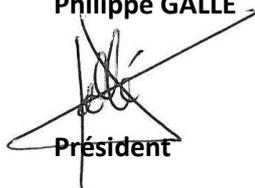
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

Patrick BASTGEN



Secrétaire Général

Philippe GALLÉ



Président